



Le **RAP**

RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Leader en gestion intégrée
des ennemis des cultures

AVERTISSEMENT | POMME DE TERRE

N° 14, 11 août 2017

- **Conditions climatiques** : précipitations généralement significatives en début de période, mais retour du temps plutôt sec par la suite.
- **Développement de la culture** : cadence variable selon la région et la pratique ou non de l'irrigation.
- **Insectes** : activité modérée des adultes du doryphore par endroits.
- **Maladies** : aucun nouveau cas de mildiou et ceux déclarés sous contrôle.

CONDITIONS CLIMATIQUES

Pour la période du 4 au 10 août, des précipitations significatives sont tombées dans des secteurs qui en avaient cruellement besoin, dont la Capitale-Nationale (avec 30 à 55 mm). Par contre, les quantités ont été moindres dans les régions de Lanaudière, de l'Outaouais et du Bas Saint-Laurent. Du côté de la Montérégie, de fortes pluies et de la grêle ont été observées les 4 et 5 août (avec plus de 100 mm localement), le tout se déversant par contre de façon inégale sur le territoire. Partout en province, les précipitations se sont faites plutôt rares et localisées après le 5 août. Du côté de la température, le mercure a continué à maintenir les valeurs élevées de la semaine précédente avec, pour le 4 août, des chiffres se situant entre 28-30°C. Par contre, le mercure a chuté rapidement par la suite à des valeurs beaucoup moins élevées et même souvent sous les moyennes de saison (avec 20-24°C). Des nuits fraîches (pour une troisième séquence depuis le début du mois de juillet) ont à nouveau été enregistrées, particulièrement dans des secteurs du centre et du nord de la province, avec des valeurs aussi basses que 5-7°C (ex.: Saguenay-Lac-St-Jean, Mauricie, Capitale-Nationale) et 3-5°C (ex.: Abitibi-Témiscamingue) pour les 7 et 8 août. En date de vendredi matin le 11 août, Environnement Canada prévoyait des précipitations à venir et ce, un peu partout en province. Encore une fois les quantités sont variables, sous des températures près des moyennes de saison. Pour plus de détails concernant le climat, vous pouvez consulter la [carte des précipitations](#) de l'ensemble de la province pour les 7 derniers jours. Le [sommaire agrométéorologique](#) montre plus de détails pour les localités des principales régions productrices de pomme de terre.

DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE

Les précipitations reçues en cours de période ont procuré un regain végétatif dans plusieurs régions, dont celle de la Capitale-Nationale. Par contre, les quantités moins importantes cumulées par endroits (ex.: Lanaudière, Bas St-Laurent) n'ont pas été suffisantes pour rétablir une bonne humidité dans des sols, particulièrement pour le Bas St-Laurent, on parle donc d'un bref répit pour cette région. Les températures plus fraîches des derniers jours ont aidé les plants à mieux supporter une situation de sols plus secs. Des collaborateurs rapportent à nouveau les bienfaits de la pratique de l'irrigation (en situation de sources en eau suffisantes), mais aussi des bonnes rotations qui ont diminué le niveau de stress aux plants. Malgré les précipitations reçues, des plants en terrain non-irrigué montraient à nouveau des signes de flétrissement et de chlorose du plus vieux feuillage en fin de période dans des régions plus vers le centre et l'est. Le cultivar Goldrush démontre, encore cette année une sensibilité plus marquée que les autres aux températures chaudes et sèches. L'affaissement de plants sous l'effet de la chaleur ou le ralentissement du développement de la culture a continué à contribuer au développement de mauvaises herbes dans des allées de certains champs. La phase de grossissement des tubercules allait bon train dans les régions plus au sud mais ne progressait que lentement ailleurs. Le temps chaud et sec a accéléré par endroits la maturation des cultivars de primeurs. Les rendements dans les récoltes en cours continuent à être bons dans les régions près de Montréal pour des cultivars visant le marché de la table (avec 350 à 400 quintaux/acre par endroits), mais un peu moindre pour ceux visant la transformation (225 à 325 quintaux/acre). Une belle qualité générale est rapportée.

INSECTES

Doryphore de la pomme de terre

Son activité est variable à travers la province. Un contrôle des adultes a été nécessaire dans les régions de Lanaudière, de la Capitale-Nationale et du Bas St-Laurent (entre autres) afin de préserver le plus possible de feuillage pour des plants en situation de stress. Ce sont surtout des bordures de champs qui ont dû être traitées. Il est à signaler que les nouveaux adultes qui émergent du sol sont souvent très affamés, ce qui peut mener à une défoliation rapide de plants. Un dépistage doit donc avoir lieu dans tous les champs ces jours-ci. L'efficacité des produits utilisés est rapportée comme bonne.

Cicadelle de la pomme de terre

Le décompte des captures réalisées dans le cadre du Réseau de dépistage provincial du MAPAQ est présenté dans le [tableau 1](#). Après une baisse notable observée la semaine dernière (attribuée à des facteurs probables comme des conditions climatiques défavorables et/ou à des traitements insecticides effectués), une hausse des populations de la cicadelle de la pomme de terre (CPT) est observée pour la présente période et ce, un peu partout en province. Les captures continuent à être parfois très variables pour des champs chez un même producteur, (allant de 1 adulte/piège/semaine à 75 adultes/piège/semaine) ce qui peut compliquer les recommandations et ainsi, inciter des producteurs à traiter davantage en prévention, surtout en période de sécheresse. Des collaborateurs rapportent plus de symptômes attribués à l'activité de la CPT cette année en régie biologique que par les saisons passées. L'efficacité des pièges collants a des limites et il est important de corroborer les captures d'adultes avec la présence de nymphes dans le champ (dépistage visuel). On rappelle que chaque champ est différent et que les données mentionnées dans le tableau 1 sont à titre indicatif seulement. Elles ne sont pas nécessairement une justification pour intervenir ou non contre les cicadelles dans votre région.

Tableau 1 : Compilation des captures d'adultes de la cicadelle de la pomme de terre (CPT) et de la cicadelle de l'aster (CA), en date du 10 août 2017*

Captures totales

Région	Date de prélèvement																					
	2017-06-11-2017-06-17	2017-06-18-2017-06-24	2017-06-25-2017-07-01	2017-07-02-2017-07-08	2017-07-09-2017-07-15	2017-07-16-2017-07-22	2017-07-23-2017-07-29	2017-07-30-2017-08-05	2017-08-06-2017-08-09	CPT	CA	CPT	CA	CPT	CA	CPT	CA	CPT	CA			
Bas-Saint-Laurent			3	0	0	4	19	3	290	7	77	4	11	2	29	5						
Capitale-Nationale		7	4	15	29	7	55	64	82	151	66	151	47	17	1	29	9					
Centre-du-Québec						4	5	3	1	10	3	9	0	12	1	10	1					
Lac-St-Jean				22	91	2	95	10	64	5	10	6	10	2	1	7	2					
Lanaudière	1	0	19	1	42	3	22	4	22	4	30	5	20	3	3	0	64	10				
Laurentides	36	1			650	47	115	54	143	89	422	49	958	46	237	21	44	1				
Montérégie						5	0	9	0	1	0	13	0	29	0	52	0					
Montérégie-Est			3	1	13	0	53	6	77	6	145	1	163	1	132	13	240	18				
Outaouais			44	2	50	1	27	7	11	0	110	1	122	0	35	1	367	1				
Total général	37	1	73	8	795	171	235	230	358	249	1164	142	1519	111	478	40	842	47				

* Données partielles.

** Collaboration : Jean-Philippe Légaré, biologiste-entomologiste, Laboratoire d'expertise et de diagnostic en phytoprotection, MAPAQ

Autres insectes

Les collaborateurs du RAP ne rapportent pas d'activité très importante des autres ennemis au cours de la période couverte par cet avertissement. Cette situation peut être reliée aux traitements menés dernièrement contre les doryphores et/ou les cicadelles. Il y a présence d'**altises** en bordure de champs par endroits (causant la perforation du jeune feuillage) et d'adultes de la **punaïse terne** (causant un flétrissement du bout de folioles), mais sans intervention directe nécessaire. L'activité des **puçerons** est à la hausse comme à l'habitude vers le milieu du mois d'août avec le développement de quelques colonies dans des champs, toujours plus dans ceux qui n'ont pas reçu d'insecticides au semis, mais le tout demeure plutôt localisé présentement et moins intense qu'une saison dite normale. Ce sont surtout les producteurs de semences qui doivent intervenir contre ces insectes piqueurs.

MALADIES

Mildiou de la pomme de terre

Aucun nouveau cas n'a été rapporté au Québec par les collaborateurs du RAP pour la période couverte par cet avertissement. Ceux déjà déclarés depuis le début de la saison (régions de la Capitale-Nationale, de la Mauricie et de la Montérégie) n'auraient pas évolué et seraient sous contrôle suite à des traitements appropriés ainsi qu'à des conditions climatiques par endroits moins propices au développement du champignon. Les risques pour le mildiou varient de plutôt légers pour les régions plus vers l'est, mais deviennent plus modérés à élevés en allant plus vers l'ouest de la province, surtout en Montérégie. Plusieurs facteurs obligent les producteurs à maintenir une protection constante de leurs champs, soit à tous les 7 à 10 jours selon le cas. Ces facteurs sont entre autres : la présence de la maladie dans la région concernée, la pratique intensive de l'irrigation, la présence possible de bonnes rosées localement le matin, la présence de volontaires dans des champs en rotation ainsi que la présence par endroits de plants de pomme de terre et/ou de tomate non traités dans des jardins à proximité. Les visites régulières des champs jusqu'au défanage doivent se poursuivre afin de détecter toutes traces possibles de mildiou. Il faut porter une attention particulière à la qualité des pulvérisations, car celle-ci a une grande importance pour l'efficacité des traitements. Un fongicide ne sera efficace que si le traitement permet le recouvrement complet du plant (feuillage et tiges). Selon le site [USA Blight](#), d'autres cas de mildiou ont été identifiés dernièrement dans le nord-est de l'Amérique du Nord. La maladie est présente dans des provinces canadiennes (Ontario et Nouveau-Brunswick) et dans plusieurs secteurs du nord-est des États-Unis (dont le Maine, New York, la Pennsylvanie et le Michigan).

Dartrose

Des symptômes continuent à être rapportés dans des régions comme les Laurentides, Lanaudière, la Mauricie, le Centre-du-Québec et la Capitale-Nationale. La maladie est plus active par temps chaud. On rappelle que le champignon responsable de la dartrose cause le dépérissement graduel des plants. Une fois présente dans le champ, la maladie est difficilement contrôlable. Des essais de contrôle se poursuivent encore par endroits.

Brûlure hâtive (ou tache alternarienne)

La maladie est en progression dans plusieurs régions, principalement dans les champs qui ont été plus affectés par la sécheresse et dans ceux en sénescence. Son intensité varie d'un champ à l'autre. On rappelle qu'il est important de faire un dépistage régulier des champs pour déterminer si la pression de la maladie nécessite l'utilisation d'un produit plus spécifique plutôt que du fongicide protectant de base généralement utilisé. D'ailleurs, les interventions avec l'un de ces produits plus spécifiques ont permis un meilleur contrôle de la maladie par endroits. Un apport régulier en eau, avec une fertilisation raisonnée, a aussi permis de réduire l'incidence de la maladie par endroits.

Autres maladies (pourriture sclérotique, moisissure grise, jambe noire, verticilliose)

Une hausse de l'activité de la **pourriture sclérotique** est rapportée dans des régions plus au sud de la province (Lanaudière, Montérégie, Mauricie, Centre-du-Québec). On dépiste souvent plus de symptômes suite à de bonnes précipitations et une régie d'irrigation intensive dans des champs avec une canopée plus importante. Un contrôle avec un fongicide homologué lorsque la maladie est bien implantée dans un champ est difficile. La **moisissure grise** est généralement peu active. Les cas de **jambe noire** ont peu évolué en cours de période et on rapporte peu de nouveaux champs porteurs de la maladie. Il est important de bien recenser les champs porteurs de cette maladie car les bactéries peuvent se propager à l'intérieur des tubercules, causant la pourriture du talon, infecter les lenticelles sur la surface des tubercules-filles et engendrer des problèmes d'entreposage. Une attention particulière devra être portée lors de la récolte afin d'éviter d'entreposer les tubercules affectés.

De nouveaux cas de **flétrissement verticilien** (ou verticilliose) ont été identifiés dans certaines régions et une hausse d'activité a été notée dans les champs porteurs déjà identifiés la semaine dernière. Les cultivars Goldrush et Superior sont très susceptibles à cette maladie. Cela cause un dépérissement accentué des plants, surtout en foyers, et souvent à la suite d'une poussée de croissance (apport en eau par temps chaud). En arrachant des tiges et en les coupant sur le sens de la longueur, on peut observer un brunissement des vaisseaux vasculaires (voir photo ci-dessous), ce qui empêche la bonne translocation de la sève dans le plant. À noter que d'autres maladies peuvent causer ce brunissement et qu'un diagnostic effectué par le Laboratoire de diagnostic et d'expertise en phytoprotection du MAPAQ peut alors être nécessaire.



Photo 1. Tige atteinte de flétrissement verticilien (celle du bas avec les vaisseaux brunâtres) comparée à une tige saine (celle du haut avec les vaisseaux blanchâtres). *Photo : Patrice Thibault, RLIO*

APPLICATION DE PRODUITS ANTIGERMINATIFS

L'application du **ROYAL MH-30 XTRA** (hydrazide maléique) pour inhiber la germination durant l'entreposage des pommes de terre devrait débuter sous peu dans des régions plus au sud de la province. Ce produit, qui est un régulateur de croissance, doit être appliqué sur des plants de pommes de terre sains et en croissance. Son effet de prolongation de la dormance des tubercules est temporaire et la durée du contrôle varie en fonction de la variété de pommes de terre, du taux et de la précision de l'application du produit ainsi que des conditions de culture avant, pendant et après l'application.

Il est important de ne pas appliquer ce produit lorsque les plants sont stressés par des excès d'eau, par la sécheresse ou par des températures extrêmes. Par exemple, il est préférable d'attendre 2 ou 3 jours après une forte précipitation qui a bien humidifié le sol avant de faire un traitement.

L'application doit se faire de deux à trois semaines après la floraison complète, jusqu'à deux semaines avant le défanage ou la première gelée. Dès que le produit est transloqué dans le tubercule, la croissance de ce dernier est limitée. Le producteur devra donc déterminer le moment de l'application en tenant compte du calibre désiré et de la destination de la récolte.

L'utilisation du ROYAL MH-30 XTRA doit se faire avec précaution. Par exemple, une application inégale ou excessive peut réduire le rendement et causer des désordres physiques, tels que l'éclatement des extrémités et la peau d'éléphant sur les tubercules. Une application faite trop tôt peut réduire le rendement et endommager la plante. Une application trop tardive, lorsque les feuilles supérieures sont passées du vert foncé au vert pâle ou au jaune, peut conduire à un contrôle insatisfaisant. **Il est très important de lire attentivement toute l'information inscrite sur l'étiquette avant d'utiliser ce produit**, dont la note concernant les restrictions possibles touchant les concentrations de résidus acceptables pour l'exportation aux États-Unis.

Référez-vous aux étiquettes des fabricants en ce qui concerne les doses, les modes d'application et les renseignements supplémentaires. En aucun cas, la présente information ne remplace les recommandations indiquées sur les étiquettes des pesticides. Le Réseau d'avertissements phytosanitaires décline toute responsabilité relative au non-respect de l'étiquette officielle.

Cet avertissement a été rédigé par Patrice Thibault, agronome. Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter l'[avertisseur du réseau Pomme de terre](#) ou le [secrétariat du RAP](#). La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.